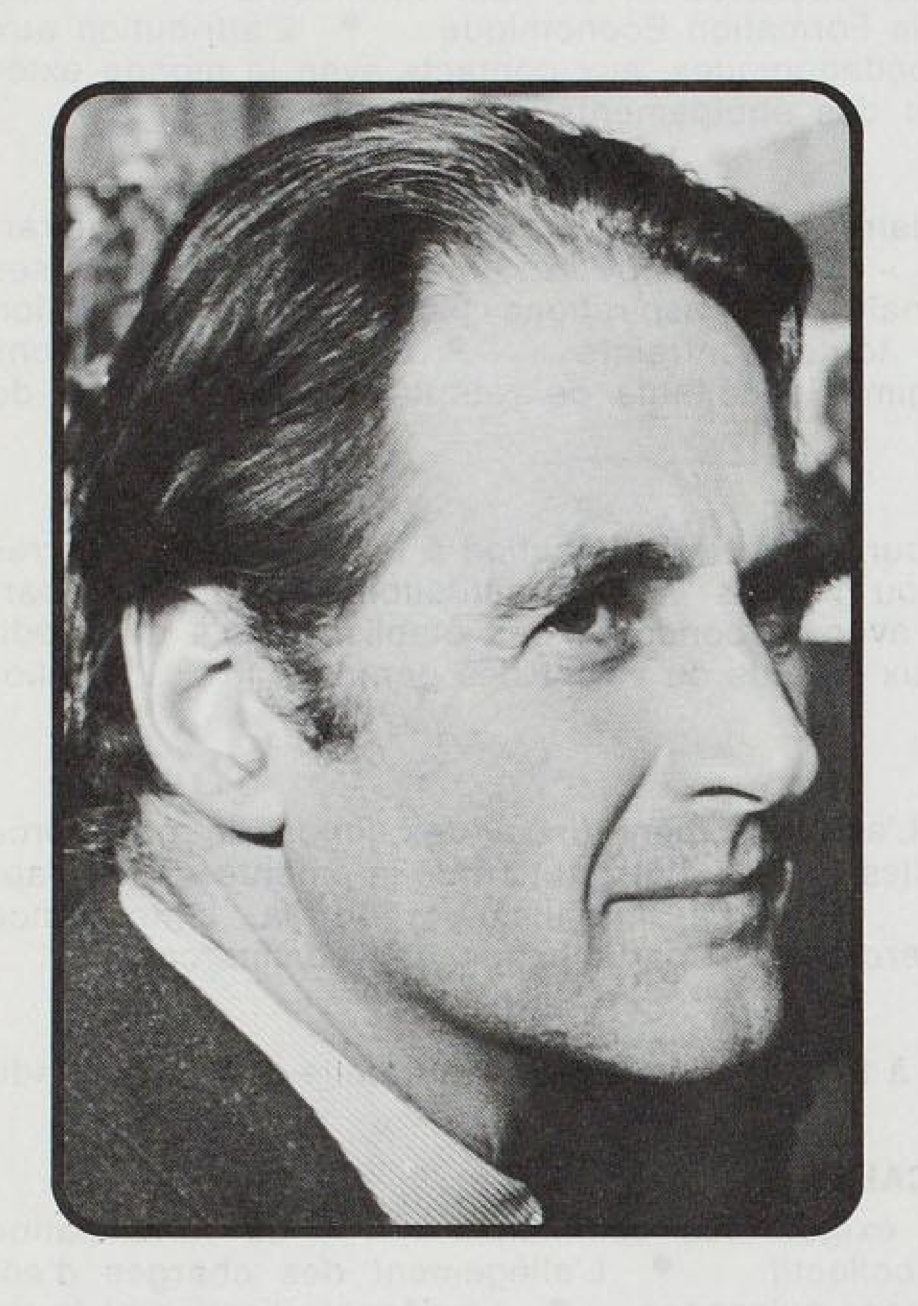
République Française

Département de Seine-et-Marne

ELECTIONS LEGISLATIVES (5e Circonscription)

SCRUTIN DE MARS 1973

RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS



MICHEL PARENT

Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur

Économiste

MAIRE-ADJOINT DE SAMOREAU

Marié - 3 enfants

Centristes, libéraux pour le progrès, Michel PARENT et J.-L. BARRY sont, par leurs professions, leurs fonctions municipales, leurs activités économiques et sociales, exercés aux Affaires Publiques, à l'Environnement et l'Urbanisme, à l'Aménagement Rural et l'Agriculture, aux problèmes du Travail et de la Santé.

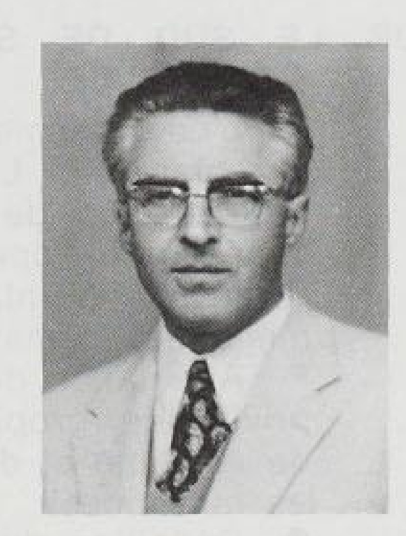
Pour eux, les qualités essentielles du Député sont : l'Imagination, la Compétence et la Rigueur.

SUPPLEANT **Docteur J.-L. BARRY**

Médecin des Hopitaux

MAIRE-ADJOINT DE NEMOURS

Marié - 5 enfants



Deux hommes politiquement neufs, efficaces, dynamiques et sincères.

Dans la MAJORITÉ avec VALÉRY GISCARD D'ESTAING

PROGRÈS - SÉCURITÉ

Avec GISCARD d'ESTAING, Michel PARENT soutiendra des propositions concrètes et réalistes. Ce sont les suivantes :

POUR LA JEUNESSE :

L'armement moral des jeunes par le sport, la participation à l'action sociale, l'enseignement civique, l'éducation européenne, la garantie du premier emploi à l'entrée dans la vie active.

POUR L'EDUCATION NATIONALE :

• La neutralité politique de l'enseignement • La télévision scolaire • L'élargissement de l'autonomie aux établissements publics ou privés • L'établissement de la prévision du recrutement, des professeurs et instituteurs, des équipements scolaires et de leur financement • Le développement de l'Enseignement Technique et de la Formation Economique • L'attribution aux enseignants du temps nécessaire aux recherches pédagogiques, aux contacts avec le monde extérieur, au perfectionnement • Le développement des équipements sportifs intercommunaux.

POUR LE MONDE DU TRAVAIL :

• Le relèvement progressif et continu des bas salaires • La protection des valeurs hiérarchiques et la création de « comités de concertation » pour les Cadres au sein des Entreprises • Des « observatoires sociaux » pour mieux connaître les aspirations réelles de la population • L'abaissement de l'âge de la retraite en excluant toute contrainte • Pour les professions libérales : les incitations fiscales au profit des régimes facultatifs de retraite et la protection de l'indépendance professionnelle.

POUR L'AGRICULTURE :

• Des « sociétés d'investissements fonciers » pour l'achat et la location à long terme, des terres nécessaires aux agriculteurs de revenus modestes ou moyens • L'institution de « plans d'épargne fonciers » inspiré du plan d'épargne-logement, avec le concours des établissements du Crédit Agricole • L'incitation à la donation des terres aux enfants du vivant des parents • L'amélioration du régime des retraites.

POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE :

• La protection du Commerce Indépendant • L'amortissement fiscal des fonds de commerce • Le financement privilégié des entreprises nouvelles • La disparition de la patente • L'application du principe : à revenu égal, impôt égal • La moralisation de la concurrence • L'information sur les projets d'urbanisme commercial et la participation des commerçants.

POUR LA FAMILLE :

• La création d'un « Ministère de la Famille » voué à tout ce qui se rapporte à celle-ci et à la condition féminine.

POUR LES COMMUNES ET LES COLLECTIVITES LOCALES :

• La compensation ou la récupération de la T.V.A. exigée des communes • La forfaitisation des subventions de l'Etat pour chaque équipement collectif • L'allègement des charges d'enseignement • La création de zones artisanales sans nuisances • La décentralisation et la redéfinition des responsabilités et des charges respectives du maire, du préfet et de l'Etat • L'affectation au seul profit des communes, de la taxe sur les salaires, de l'impôt sur les plus-values.

POUR LES PERSONNES AGEES :

• Actions de solidarité • Aménagement des retraites.

POUR LA SANTE :

• Concertation locale pour améliorer les rapports entre les malades, le corps médical et les organismes de soins, ainsi que l'utilisation plus rationnelle des fonds consacrés à la Santé • Développement du Planning Familial.
• Protection du caractère libéral de la médecine et du libre choix du malade.

POUR LE SUD DE SEINE-ET-MARNE, LA PROTECTION DE LA NATURE, LA CROISSANCE CONTROLEE

• L'établissement d'un vaste schéma d'aménagement et d'urbanisme définissant les vocations de la région • L'établissement des zonages propres à ces vocations notamment : les activités industrielles (Sud de la Circonscription), l'agriculture, les activités tertiaires (activités commerciales et services - Administration), les activités universitaires (Fontainebleau et environs), les activités sportives (Fontainebleau, Nemours, vallée de la Seine et du Loing), les activités militaires (sports militaires, formation d'éducateurs sportifs, enseignements techniques de compétition sportive) • Affectation des « zones protégées d'habitation » dans les communes jouissant d'une situation privilégiée, propice à la protection d'un environnement naturel de qualité (communes de la vallée de la Seine et du Loing, proches de Fontainebleau et Nemours). Protection du silence et lutte contre les nuisances • Protection définitive des Forêts contre l'urbanisation.
• Définition des zones et sites protégés (villes d'art et d'histoire) • Etablissement des « plans d'occupation des sols » afin de sauvegarder l'environnement urbain tout en contrôlant la croissance.
• Protection des Résidences Secondaires.
• Création d'un « Comité de Développement Economique du Sud de Seine-et-Marne » faisant appel à la participation des forces vives locales et des représentants de l'ensemble du syndicalisme professionnel du monde du Travail

Vu : Le Candidat

IMP. DU CENTRE GAUTHIER - FONTAINEBLEAU 422-23-58